

DOSSIER D'EXPERTISE - ORIGINAUX DES DOCUMENTS

N° SINISTRE :	N° CONTRAT :		GRELE GEL TEMPETE	ALEAS CLIMATIQUES
ZONE N° : Responsable régional :	Expert gest	ionnaire :	Expert assistant	:
L'ASSURÉ				
Assuré :		Téléphone :		
Rendez-vous le :	Heure : Lie	eu :		
Rendez-vous le :	Heure : Lie			
L'INTERMÉDIAIRE				
Intermédiaire :			Tél :	
LE SINISTRE Dates(s) de sinistre :				
	Gel Sécheresse	Excès d'eau	Autres :	
Perte de quantité Per	te de qualité	Frais de re-semis	_	olémentaires de récolte
Cultures sinistrées : Grandes cu	ultures Vigne	Fruits	Insdustrielles	☐ Maraichage
Autres :				
LES DOCUMENTS D'EXPER	TISE			
Déclaration(s) de sinistre, nombre	:	Ordre de mission	on C	Conditions particulières
Constat(s) de perte GRELE / TEMI	PETE, nombre :	Constat(s) de pe	erte ALEAS CLIMATIQUE	S, nombre :
Evaluation frais de re-semis	Déclarat	ion de re-semis	Frais supp	plémentaires de récolte
Validation phénomène tempête				Fiches de comptage
Désistement : aléa(s) - culture(s) -	numéro(s) de sinistre :			
Déclaration PAC, année(s) :		Attestation de récoltes	Déclaration	on Officielle de Récolte
Autre :				
Procès-verbaux conformes aux condition	ons particulières: Oui	Non :		
LES OBSERVATIONS				

SIGNATURE DE L'EXPERT GESTIONNAIRE

SIGNATURE DU RESPONSABLE REGIONAL

FICHE DE REPORT D'EXPERTISE

Position			
Superficie			
Culture			
Date de semis			
Peuplement			
Stade au jour du sinistre			
Du fait de la grêle :			
- plantes manquantes			
- % d'effeuillage			
Du fait de la tempête :			
- % plantes cassées, déracinées			
- % plantes pliées, couchées			
Du fait des aléas climatiques :			
- aléas			
- superficie touchée			
- densité restante			
Exclusions :			
- causes			
- superficie			
- quantité			

NOTE DE SYNTHESE
A remplir lorsque l'évaluation des dommages est supérieure à 40 000 €
et dans tous les cas où l'expert l'estime nécessaire selon la particularité du dossier.

et dans tous les cas ou l'expert l'estime necessaire seion la particulante du dossier.
LE SINISTRE
Nature de l'aléa - Date ou période - Caractéristiques
Description et comportement des cultures endommmagées
Les composantes du rendement impactées
Causes des dommages non garantis
Mesures de sauvegarde
Autres commentaires
LE PARCOURS CULTURAL
Culture précédente
Travail du sol
_
Fumure
Detec at any ditional dimensional and the second se
Dates et conditions d'implantation
Dácharhaga
Désherbage
Fongicides et insecticides
1 originates et inscolloides
Irrigation
inigation
Autres
Dates et conditions de récolte
OBSERVATIONS COMPLEMENTAIRES

SCHEMAS	DES PAR	CELLES	EXPER	TISEES	- LOCAL	ISATION	N DES D	OMMAG	ES	
		DOCL	JMENTS	A JOINE	DRE AU	DOSSIE	R			
Types de dommages	Contrats	Fiches de comptage	Procès-verbal Grêle/Tempête	Procès-verbal Aléas	Validation phénomène	Evaluation frais de	Déclaration de re-semis à remettre	Evaluation frais supplémentaires	Déclaration PAC	Cadastre viticole
GRELE franchise parcellaire	GRELE TEMPETE	•	•	climatiques	tempête	re-semis	à l'assuré	de récolte	(●)	(●)
TEMPETE franchise parcellaire	GRELE TEMPETE	•	•		•				(•)	(3)
GRELE franchise à la culture	GRELE TEMPETE	•	•						(•)	(●)

Types de dommages	Contrats	Fiches de comptage	Procès-verbal Grêle/Tempête	Procès-verbal Aléas climatiques	Validation phénomène tempête	Evaluation frais de re-semis	Déclaration de re-semis à remettre à l'assuré	Evaluation frais supplémentaires de récolte	Déclaration PAC	Cadastre viticole
GRELE franchise parcellaire	GRELE TEMPETE	•	•						(●)	(●)
TEMPETE franchise parcellaire	GRELE TEMPETE	•	•		•				(●)	
GRELE franchise à la culture	GRELE TEMPETE	•	•						(●)	(●)
TEMPETE franchise à la culture	GRELE TEMPETE	•	•		•				(●)	
TEMPETE légale	GRELE TEMPETE	•	•		•				(●)	(●)
GEL sur vigne	GRELE TEMPETE option GEL	•	•							•
GRELE sans rachat de franchise sur contrat Aléas Climatiques	ALEAS CLIMATIQUES	•		•					• Obligatoire	•
TEMPETE sans rachat de franchise sur contrat Aléas Climatiques	ALEAS CLIMATIQUES	•		•	•				• Obligatoire	•
ALEAS CLIMATIQUES	ALEAS CLIMATIQUES	•		•					• Obligatoire	•
FRAIS DE RE-SEMIS	ALEAS CLIMATIQUES	•				•	•		• Obligatoire	
FRAIS SUPPLEMENTAIRE DE RECOLTE	ALEAS CLIMATIQUES	•						•	Obligatoire	•